

Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle

Niveau 5

Section alternance

LADAPT Marne Formation



Contact : 03 26 86 46 55 - cfa51@ladapt.net

Interlocuteur : Marie-Laure Millot – millot.marielaure@ladapt.net

Secrétariat : Cécile DUFOUR – dufour.cecile@ladapt.net

Mise à jour : 10/03/2025

► CONDITIONS D'ENTRÉE

Profil souhaité : Être de préférence titulaire d'un diplôme de niveau 4 et avoir validé un projet professionnel.

► PUBLIC CIBLÉ

Toute personne souhaitant préparer une qualification reconnue et acquérir une expérience professionnelle.
Salariés ou individuels.

► MODALITÉ D'ACCES

Modalités de recrutement :

Information individuelle ou collective, dossier de candidature, évaluation des acquis, entretien individuel de motivation.

► CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre présentiel, formation à distance et périodes en entreprises

Etudes de cas, travaux de groupe, mises en situation et analyses de pratique professionnelle

Supports pédagogiques transmis accessibles sur une plateforme de formation à distance : ressources, exercices, quizz et classe en ligne

► CHIFFRES CLEFS

- CFA Créé en 2023
- Les indicateurs de résultats seront mis à votre disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

► RÉFÉRENCES DU TITRE

- Référentiel : CIP
- Code RNCP : 37274
- Code ROME : K1801
- Nom du certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 25 janvier 2023

► RÉSULTATS 2024

Taux d'obtention du titre professionnel : En cours
Taux de validation partielle ou totale du diplôme : En cours
Taux de présentation à l'examen : En cours
Taux d'insertion dans l'emploi : En cours
Taux de poursuite d'études : En cours
Taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné : En cours
Taux d'interruption en cours de formation : En cours
Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : En cours
Valeur ajoutée de l'établissement : En cours

► INTERVENANTS

Formateurs, chargés d'insertion, psychologues du travail.

► ACCES Personnes en situation de handicap

- Accès PMR, Personne à mobilité réduite
- En fonction des besoins de la personne, possibilité d'adapter la formation
- Référente handicap : Stéphanie FAGNERE

► MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation en cours de formation.
- Passage du titre professionnel en fin de formation : Mise en situation professionnelle, entretien technique, questionnement à partir de productions, entretien final, possibilité de certification partielle et de passage du titre par capitalisation de CCP.
- Passage du CCP 2 du TP FPA : Présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

► SUITE DE PARCOURS

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, ou les équivalences, consultez le site internet de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/#ancr4>

Le TP CIP prépare au métier de Conseiller en Insertion Professionnelle (niveau 5 du RNCP) A la suite du TP CIP, le candidat bénéficie d'une équivalence bac +2 qui lui permet la suite de parcours dans la branche professionnelle concernée.

EN PRATIQUE

Objectifs :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Tarifs :

12 €/heure soit un coût total de 6300€

Financement :

- OPCO
- Plan de développement des compétences
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Congé de transition professionnelle
- Financement individuel

Durée :

525 heures en centre sur 12 mois

Délai d'accès

1 session par an. Prochaine session : Janvier 2026. Recrutement à partir de septembre 2025.





Programme de formation

Titre professionnel : Conseiller en Insertion Professionnelle
(Titre homologué niveau 5 du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion)

DÉFINITION DE L'EMPLOI :

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) accompagne individuellement ou en groupe, les personnes vers l'insertion sociale et professionnelle, en élaborant des parcours adaptés à leurs besoins et en surmontant les obstacles à l'emploi, tout en coopérant avec divers acteurs locaux et employeurs pour favoriser leur intégration durable sur le marché du travail.

CONTENU DE LA FORMATION :

Parcours d'intégration (21 heures)

Introduction aux objectifs de la formation, au métier de conseiller en insertion professionnelle, et à l'organisation du parcours de formation.

Analyse de pratique et à la réflexivité (35 heures)

Développement des compétences pour analyser sa pratique professionnelle et adopter une posture réflexive.

CCP 1 : Accueil et diagnostic partagé (91 heures)

Accueil et information des personnes sur les ressources d'insertion et services dématérialisés, analyse de leur demande, diagnostic partagé, travail en réseau et en équipe.

CCP 2 : Accompagnement individualisé (70 heures)

Contractualisation et suivi du parcours d'insertion professionnelle, aide à l'élaboration et à la réalisation des projets professionnels, conception d'ateliers thématiques pour soutenir l'insertion, accompagnement global des personnes dans leur insertion sociale et professionnelle.

CCP 3 : Relation avec les employeurs (91 heures)

Stratégie de projet, prospection employeurs, mise en place et proposition de l'offre de services, intégration et maintien dans l'emploi, démarche inclusive et durable.

Gestion administrative et numérique (35 heures)

Traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels dans un environnement numérique.

Veille et développement professionnel (35 heures)

Techniques de veille et outils associés.

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Préparation aux examens et ECF (49 heures)

Préparation spécifique aux épreuves de certification et passage des évaluations en cours de formation

Session d'examen (7 heures)

CCP 2 du TP Formateur Professionnel d'Adultes : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants (91 heures)

Animation efficace de formations, d'ateliers, évaluation des acquis, et capacité à remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.